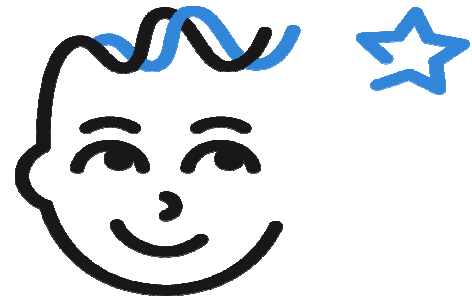


Du Mardi 14/04 au Vendredi 24/04/2020



Tête en l'air



Accueil de Loisirs de Frelinghien
Vacances AVRIL 2020
3/17 ans



AU PROGRAMME...

Maternels

Semaine 1 Animation « Noces étoilées » : « Alors que le plus grand mariage interstellaire se prépare sur la planète Alcor, le futur prince se retrouve coincé sur la planète Terre. Perdu dans un monde inconnu, cet Alcorien demande de l'aide aux enfants pour redémarrer son vaisseau afin d'arriver à temps à son mariage... »

Semaine 2 Parc de structures gonflables sur le complexe.



Primaires

Semaine 1 Animation « Labo folies » - Une approche ludique et farfelue de la science : « Le professeur Poulmout, grand scientifique de notre génération est atteint de la maladie "Foulmout". Les scientifiques doivent donc trouver un antidote afin qu'il ne sombre pas totalement dans la folie. Une animation qui plonge les enfants dans un univers scientifique et humoristique dont ils se souviendront ! »

Semaine 2 Parc de structures gonflables sur le complexe.

Camp Sportif

20 places par semaine



Semaine 1 Escrime, halle de glisse, piscine, bowling et koezio.

Semaine 2 Parc de structures gonflables, accro branche, piscine, starshiplaser, escape game. Déplacements sur les sorties, en vélo (prévoir un vélo en bon état + casque), transports en commun et compagnie de bus privée selon le lieu.

Chasse à l'œuf le SAMEDI 18 AVRIL 2020 de 10h à 13h à la Salle des Fêtes.



ATTENTION :

- Pour l'annulation et la réservation des repas de cantine, il faut s'adresser à la Directrice ou à l'animateur référent du groupe au plus tard la veille avant midi.
Si le délai d'annulation n'est pas respecté, le repas sera facturé.

- La facture des garderies du matin et du soir ainsi que des repas de cantine sera envoyée après les vacances.

- **Merci de signaler, s'il y a lieu, l'absence de vos enfants à la Directrice.**

Tous les enfants seront accueillis à l'école Pasteur.

HORAIRES

Garderie du Matin	7h30 – 9h
Matin	9h – 12h
Après-Midi	13h30 – 17h00
Garderie du Soir	17h00 – 18h00

Baskets obligatoires tous les jours.

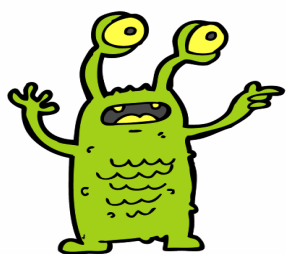
Michel PACAUX
Maire de Frelinghien

Valérie LACROIX
Adjointe au Maire

Laëtitia SERGEANT
Directrice de l'A.L.S.H

Avec la participation financière de :





Tarifs



Forfait 2 semaines par enfant - FRELINGHINOIS

Quotient Familial	Journée	Matin	Après-midi
0 à 600	41 €	27 €	29 €
601 à 900	52 €	32 €	34 €
901 à 1200	57 €	35 €	37 €
1201 à 1500	63 €	39 €	41 €
Sup à 1500	74 €	44 €	47 €

Forfait 2 semaines par enfant - EXTERIEURS

Quotient Familial	Journée	Matin	Après-midi
0 à 900	74 €	44 €	47 €
901 à 1500	81 €	49 €	53 €
Sup à 1500	91 €	59 €	63 €

Forfait semaine par enfant - FRELINGHINOIS

Quotient Familial	Journée	Matin	Après-midi
0 à 600	21 €	14 €	15 €
601 à 900	27 €	18 €	19 €
901 à 1200	32 €	21 €	22 €
1201 à 1500	38 €	25 €	27 €
Sup à 1500	49 €	32 €	34 €

Forfait semaine par enfant - EXTERIEURS

Quotient Familial	Journée	Matin	Après-midi
0 à 900	49 €	32 €	34 €
901 à 1500	55 €	36 €	38 €
Sup à 1500	60 €	41 €	43 €

Repas : 4.20 €

Garderies (tarif à l'heure)

Quotient Familial	Garderie Matin et Soir Frelinghinois	Quotient Familial	Garderie Matin et Soir Extérieurs
0 à 600	1.30 €	0 à 900	1.70 €
601 à 900	1.50 €	901 à 1500	2.10 €
901 à 1200	1.70 €	Sup à 1500	2.50 €
1201 à 1500	1.90 €		
Sup à 1500	2.10 €		

Forfait Camp Sportif (par enfant – repas compris)

Quotient Familial	Frelinghinois	Quotient Familial	Extérieurs
0 à 600	50 €	0 à 900	80 €
601 à 900	60 €	901 à 1500	87 €
901 à 1200	70 €	Sup à 1500	97 €
1201 à 1500	75 €		
Sup à 1500	80 €		



PROCEDURE D'INSCRIPTION

Afin d'optimiser efficacement les inscriptions et pour une organisation administrative plus simple, merci de prendre note de la procédure d'inscription.

www.ville-frelinghien.fr*

1/ La fiche d'inscription est individuelle

→ Si vous désirez **inscrire plus d'un enfant**, vous pouvez télécharger la fiche d'inscription (une par enfant) sur le site Internet* de la Mairie ou vous rendre en Mairie pour obtenir des exemplaires supplémentaires.

2/ La fiche sanitaire individuelle est à remplir une fois par an. Elle est téléchargeable sur le site Internet de la Mairie*

→ Tout comme la fiche d'inscription individuelle vous pouvez la retirer en Mairie en cas de non accès à Internet. La fiche sanitaire est à remplir une seule fois sur l'année scolaire 2019/2020.

3/ La sortie de territoire est OBLIGATOIRE pour les déplacements de mineurs en Belgique.

→ Ce document concerne les enfants inscrits au camp sportif.
Il est conservé pour toute l'année scolaire 2019/2020.

4/ Le justificatif CAF concernant votre quotient familial est OBLIGATOIRE afin d'établir le tarif correspondant à l'inscription.

5/ LES INSCRIPTIONS SE FONT A DES JOURS & HEURES FIXES

→ Merci de prendre note du tableau ci-dessous :

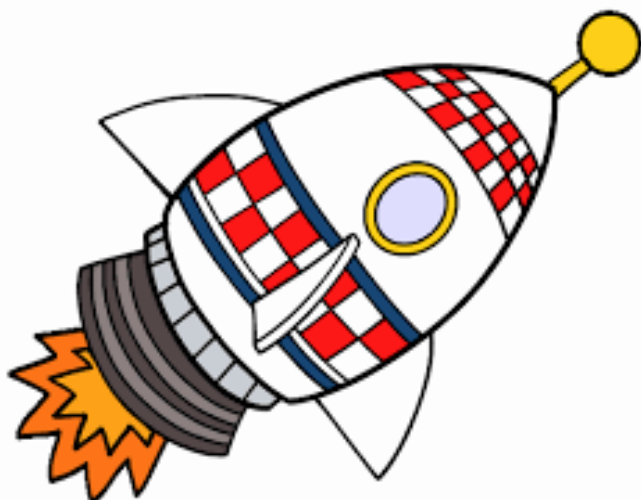
JOURS D'INSCRIPTION	HEURES DE PERMANENCE
Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi	De 9h à 12h et de 14h à 17h30
Samedi	De 9h à 12h

AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTE
APRES LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION

INSCRIPTIONS JUSQU'AU SAMEDI 28 MARS 2020 INCLUS

QUE CONTIENT UN
DOSSIER INDIVIDUEL
COMPLET

Si vous ne connaissez pas votre quotient familial ou si vous ne bénéficiez pas d'aides particulières de la CAF, votre avis d'imposition nous permettra de calculer votre quotient familial.



VOTRE ENFANT

-1- **Fiche d'inscription individuelle,**

-2- **Fiche de liaison sanitaire,**

Conservée pour toute l'année scolaire 2019/2020.

-3- **Sortie de territoire** pour les enfants inscrits en camp sportif.

Conservée pour toute l'année scolaire 2019/2020.

-4- **Justificatif CAF pour le quotient familial.**

-5- **Chèque à l'ordre du Trésor Public.**

Merci de prendre note de ce récapitulatif :

**TOUT DOSSIER INCOMPLET
SERA RECONDUIT.**